



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	30	15	4

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 12 juillet 2019

**OBJET : 10-6 - PETITE ENFANCE -  
ANNÉE 2019 - ACCUEIL DES ENFANTS  
EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN  
DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL  
DU JEUNE ENFANT - CONVENTION  
D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT  
AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS  
FAMILIALES - AUTORISATION DE  
SIGNATURE**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

238649

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 18 JUIL. 2019

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le

18 JUIL. 2019

Par délégation du Maire,  
L'Attachée territoriale,



S. MIGLIORE

Le vendredi 12 juillet 2019 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 05/07/19, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Alain CHAUSSARD, M. Gérald LACOSTE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, M. Lionel TIVOLI, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

M. Serge AMAR à M. Eric DUPLAY

M. Audouin RAMBAUD à Mme Jacqueline BOUFFIER

Mme Marina LONVIS à Mme Anne-Marie BOUSQUET

Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN

Mme Anne-Marie DUMONT à M. Bernard DELIQUAIRE

Mme Martine SAVALLI à Mme Angèle MURATORI

M. Henri CHIALVA à M. Alain CHAUSSARD

Mme Marguerite BLAZY à M. Jean LEONETTI

M. Bernard MONIER à M. Patrice COLOMB

Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO

Mme Carine CURTET à M. Gérald LACOSTE

Mme Rachel DESBORDES à Mme Vanessa LELLOUCHE

Mme Agnès GAILLOT à M. Hassan EL JAZOULI

Mme Marine VALLEE à M. Tanguy CORNEC

M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

**Absents :** M. Michel GASTALDI, M. Mickael URBANI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

10-6 - PETITE ENFANCE - ANNÉE 2019 - ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DES  
ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA  
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE  
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Par délibération du 18 septembre 2003, le Conseil municipal a adopté, le projet éducatif local qui entend faciliter la participation des enfants en situation de handicap, d'une part, et la création d'un service d'accueil spécifique qui concourt à l'intégration sociale de ces enfants, d'autre part.

Par délibération du 8 juillet 2011, le Conseil municipal a autorisé la signature de la Charte de l'accueil des jeunes enfants handicapés dans les établissements de la petite enfance des Alpes-Maritimes.

Par délibération du 6 février 2015, le Conseil municipal a autorisé la signature, avec la Caisse d'Allocations familiales (CAF), d'une convention d'objectifs et de financement accordant à la Commune des Fonds Publics et Territoires destinés à financer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant, pour la période 2013-2017.

Par délibération du 16 novembre 2018, le Conseil municipal a autorisé la signature d'un avenant à cette convention ayant pour objet de prolonger sa durée jusqu'au 31 décembre 2018.

La Caisse d'Allocations familiales propose, aujourd'hui, une nouvelle convention accordant à la Commune des Fonds Publics et Territoires pour l'année 2019. Le montant maximum de la subvention de fonctionnement est fixé à 20 000 €.

La Commune souhaitant continuer à favoriser l'intégration et le bien-être des enfants en situation de handicap au sein de ses établissements d'accueil du jeune enfant, il est dans l'intérêt de la Commune de signer la convention d'objectifs et de financement relative aux Fonds Publics et Territoires n° 2019-288.

OUÏ CET EXPOSÉ  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement relative aux Fonds Publics et Territoires n° 2019-288 avec la Caisse d'Allocations familiales, ainsi que tout avenant s'y rapportant sans que l'économie générale du contrat n'en soit bouleversée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à percevoir la subvention de fonctionnement correspondante.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

DCM N.10-6 - PETITE ENFANCE - ANNÉE 2019 - ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - AUTORISATION DE SIGNATURE

---

**Date de transmission de l'acte :** 18/07/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 18/07/2019

---

**Numéro de l'acte :** lmc1731748 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20190712-lmc1731748-DE

---

**Date de décision :** 12/07/2019

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes